

Chers Amis,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, en cliquant sur le lien, le document sur la continuité des services publics locaux adressé par le ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités territoriales.

</images/stories/fic/Continuite%20des%20services%20publics%20-%20%2020200320.pdf>